

BRIEY : A travers l'histoire locale

Un défenseur de Briey oublié : Gérard d'Avillers

On a trop tendance dans l'histoire moderne, à juger les seigneurs féodaux comme de féroces tyranneaux, jetant sur des populations atterrées leurs cruels oukases. S'il en fut – et nombreux hélas ! – d'autres auraient mérité mieux que l'oubli dont s'est couvert leur nom. Et Briey n'a pas même donné à l'une de ses vieilles rues le patronage d'un de ses plus valeureux défenseurs : Gérard d'Avillers.



Armes de la famille d'Avillers, «de sable à la croix d'or, au premier canton chargé d'une fleur de même»

La famille de Gérard d'Avillers, fort ancienne de nom et d'armes, était issue du château d'Avillers, à proximité de Xivry-le-Franc, en Lorraine, ou son bisaïeul Regnier épousa Jeannette de Cirelle. De ce mariage naquit Jean Billey d'Avillers dit Jean de Briey, qui épousa Clémence de Briey.

C'est du mariage de leur fils Wary d'Avillers avec Isabeau de Dampierre (inhumée à Briey) que naquirent Jeanne I, Jeanne III et notre héros Gérard.

Gérard d'Avillers appartenait à l'ancienne chevalerie, il portait «de sable à la croix d'or, au premier canton chargé d'une fleur de même», armes que l'on peut voir encore sur la tour de l'église de Sponville, à 7 km de Mars-la-Tour.

En 1475, la Lorraine et la France se trouvaient menacées par Charles le Téméraire qui, bientôt, venant du Luxembourg, s'avança vers Briey, que le chroniqueur messin Philippe

de Vigneulles qualifie de « bonne petite ville en Barroy » (T. III p.41).

Gérard d'Avillers, malgré la faiblesse de ses moyens, osa tenir tête au duc de Bourgogne. Enfermé dans Briey avec la milice bourgeoise, des gentilshommes dévoués et 80 mercenaires allemands, Gérard paya de sa personne et se mêla aux défenseurs de la forteresse.

« Et durant ledit siège, il y eut un gentilhomme de Loherenne, nommé Gérard d'Avillers, lequel étant sur la muraille, eut la main coupée et emportée toute nette d'un coup de serpentine. Et fut ladite ville de Briey rançonnée à 12 mille florins » (T. III, p. 41).

La ville dut capituler ; Charles le Téméraire permit aux gentilshommes de se retirer, mais il fit pendre la garnison étrangère. Et de là, il gagna Mars-la-Tour, après avoir pris Conflans-en-Jarnisy ... (Cf, Dom Calmet).

En 1476, nous retrouvons Gérard d'Avillers au siège de Vaudémont, occupée par les troupes lorraines, à celui de Bayon et enfin, devant les murs de Nancy, lors du siège mémorable où Charles le Téméraire fut tué sur le bord de l'étang St-Jean (5 janvier 1476).

En égard aux éminents services que Gérard lui avait rendus, et aussi en compensation des pertes qu'il avait subies, René II, après sa victoire sur le duc de Bourgogne, lui donna, le 31 janvier 1476, la seigneurie de Chatenoy, et en 1479, celle de Puxieux, près de Mars-la-Tour. Son dévouement à la cause des ducs de Lorraine alla plus loin : lors des négociations entre Anne de Beaujeu (gouvernante de Charles VIII pendant sa minorité) et René II, il empêcha la réoccupation de la ville et du château de Bar par les Ecossais au service de la France et remis au pouvoir du duc de Lorraine, le Barrois tout entier (1484).

En 1492, il prête serment de foi et d'hommage au duc de Lorraine « roi de Jérusalem et de Sicile » pour la seigneurie de Mance, comprenant le four, le moulin, la maison et dépendances, les terres labourables et les menues rentes. (Archives Bar-le-Duc. B. 240, Fo 36). Jusqu'en 1525, malgré son grand âge, Gérard d'Avillers se fait encore remarquer en Alsace, lors de la défaite des Rustauds par le duc Antoine.

A sa mort, en 1527, il était seigneur de Commercy, Mars-la Tour, Mance, Immonville,

Creux, Savonnière, Moutiers, Briey, Roncourt, Mussot, Maubeuge et Ozerailles. Mais de ses mariages successifs avec Catherine de Dommartin, sœur de Wary, évêque de Verdun, puis avec Catherine de Haraucourt, fille d'Erard, seigneur de Germiny et grand Bailly de Nancy, il n'eut aucun héritier.

« Il mourut sans hoirs et le dernier mâle de sa maison en l'an 1527, ayant fait bâtir le chasteau de Malatour et l'église collégiale qu'il avait fondée, en laquelle il est inhumé et représenté en son tombeau par les soins des sieurs de Floquemont, sieurs de Malatour » (Hunson l'Ecossais).

La succession fut partagée en 1562 entre les sieurs de Ficquelmont et les sieurs d'Aspremont aux Merlette, descendant de ses deux sœurs Jeanne.

Il fut un de ces fiers lorrains qui surent porter bien haut la devise orgueilleuse de nos marches de l'Est : « Qui si frotte, s'y pique ! » Seigneur, il accorda des chartes de franchise à ses nombreux sujets et sut s'en faire aimer. Chevalier, il défendit jusqu'à la mort sa petite patrie.

Il n'était que juste qu'un lorrain lui rendît, un jour, l'hommage qu'il méritait et exhumât, pour un temps, de la poussière des ans, ce nom héroïque qui fit l'honneur de notre race.

R. DEHLINGER